



	Programme Maïs
Zone d'Intervention	Tout le territoire national
Description du Projet	Le maïs demeure une spéculation importante pour les ménages sénégalais. Toutefois, la production locale n'arrive pas encore à couvrir la demande nationale (58% en 2021). Cette dépendance affecte également fortement le secteur de la production animale particulièrement l'aviculture qui est vulnérable au moindre choc sur le marché extérieur. Le programme vise donc à mettre en place les conditions pour assurer l'autosuffisance en maïs à l'horizon 2029. Pour ce faire, il s'agira d'encourager les opérateurs privés de l'agro-business et du secteur d'approvisionnement à investir dans le développement de la filière. au niveau de la production, axer la stratégie sur une identification des structures appropriées pour la fourniture d'intrants, le financement de la production de semences certifiées, des conseils techniques en matière de production et de gestion des récoltes Renforcer la recherche/développement autour de l'identification et de l'exécution des thèmes prioritaires pour atteindre durablement l'autosuffisance en maïs. mieux structurer et orienter le partenariat public privé dans la filière.
Impact attendu	 Augmentation de la production et de la productivité de la filière maïs Mise en place d'une plateforme d'information digitale
Porteur du Projet	
Entité	Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de l'Elevage
Contact	N/A
Partenaire(s) du Projet	N/A
	Financement
Montant du projet	FCFA 100 000 000 000 USD 166 635 345
Durée du Projet	2025 – 2029
Type de Financemen Recherché	t ✓ Privé ✓ Public PPP
	Etat d'avancement



Actions entamées

Documents

disponibles

N/A

N/A